

## Questionnaire des attentes

Afin que nous nous adaptions au mieux à vos attentes  
merci de compléter ce questionnaire !

Nom et prénom :

Commune :

Productions, produits ou services concernés par la formation :

Etes-vous adhérent Gîte de France ?  Non  Oui

Quelles sont vos motivations quant à cette formation ?

Motivation professionnelle  Motivation personnelle

Pour les professionnels, dans le cadre de quelles activités agritouristiques ?

Tables d'hôtes  Gîtes  Apéritifs fermiers  Repas occasionnels

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non  Oui, laquelle et quand ? .....

Quelles sont vos attentes quant à ce stage ?

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

catalogue du CFA  bouche à oreille  site Internet du VIVEA  
 site Internet Chambre d'agriculture  L'Agri  un conseiller  page facebook du CFA  
 courrier mail ou postal  site Internet du CFA  Autres :

Remarques:

Droit à l'image (merci de cocher si vous êtes d'accord)

J'autorise le Centre de Formation Agricole à utiliser mon image à titre gratuit dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion et tous supports utilisés par le Centre de Formation Agricole.



### Objectif principal

Etre capable de valoriser les produits du terroir des Pyrénées Orientales par la réalisation de recettes saines et de saison.

### Public visé

Tout public : particuliers, agriculteurs

### Durée & Horaires

3 séances de 3 heures 30 : de 18h à 21h30

### Lieu

Rivesaltes

### Validation

Attestation de fin de formation

### Pré-requis

Aucun

### Tarif

195 €

## Et si on cuisinait local ? Les ateliers cuisine et santé

Les 28 Novembre, 5 et 19 Décembre 2017

**Vous souhaitez réaliser des recettes peu coûteuses et bien équilibrées pour votre santé en respectant les saisons et en privilégiant les produits locaux ?**

**Nous vous proposons des ateliers culinaires animés par Virginie Saint Clair, journaliste coauteur du livre « Cuisinez les saisons » et animatrice de l'émission cuisine sur France Bleu Roussillon depuis 8 ans.**

**Le + : vous pourrez faire goûter à vos proches ce que vous aurez cuisiné en l'emportant le soir même!**

### Programme :

SEANCE 1 : Mardi 28 Novembre 2017 – 18h-21h30 – Lycée Agricole de Rivesaltes

Elaboration de recettes par les participants : Salade d'oignons rouges à l'orange

Riz au four à la catalane

Rencontres avec les producteurs locaux

Informations nutritionnelles sur les aliments cuisinés

Distribution de fiches recettes

SEANCE 2 : Mardi 5 Décembre 2017 – 18h-21h30 – Lycée Agricole de Rivesaltes

Elaboration de recettes par les participants : Tajine de butternut aux dattes

Tarte poires et amandes

Rencontres avec les producteurs locaux

Informations nutritionnelles sur les aliments cuisinés

Distribution de fiches recettes

SEANCE 3 : Mardi 18 décembre 2017 - 18h-21h30 – Lycée Agricole de Rivesaltes

Elaboration de recettes par les participants : Boles de picolat

Gâteau facile aux pommes

Rencontres avec les producteurs locaux

Informations nutritionnelles sur les aliments cuisinés

Distribution de fiches recettes

Méthodes pédagogiques : Elaboration de recettes dans une cuisine d'application.

*Prévoir des boîtes pour emporter ce que vous aurez cuisiné !*

Intervenants : Virginie Saint-Clair, journaliste et animatrice gourmande

Responsable du stage : Alenka MITRENKO – 06 70 76 60 50 – a.mas@pyrenees-orientales.chambagri.fr



**Centre de Formation Agricole**  
19 avenue de grande bretagne 66025  
Perpignan - 04 68 35 87 81

f Centredeformationagricole  
www.centredeformationagricole66.fr



## Conditions générales

### Nature et caractéristiques de l'action de formation :

La formation entre dans la catégorie « Actions de perfectionnement des connaissances » prévue par l'article 6313-1 du Code du travail.

### Modalité d'inscription et justificatifs :

Pour valider l'inscription et prétendre à la prise en charge des frais de formation, le bulletin d'inscription valant contrat ou convention est à renvoyer avec le chèque de participation. L'inscription est nominative et constitue une commande ferme. La personne inscrite ne peut envoyer à sa place une autre personne (parent, salarié, ...).

Après réception du présent bulletin et 15 jours avant le début du stage une convocation vous sera envoyée, ainsi que le programme avec lieux et horaires.

Les coordonnées personnelles des stagiaires pourront être communiquées à l'ensemble des participants du stage pour promouvoir le co-voiturage.

### Les publics :

Les formations s'adressent aux chefs d'exploitation non salarié(e)s agricoles (« Agriculteur(riche)s »), conjoint(e)s collaborateur(riche)s, aides familiaux, jeunes en démarche d'installation et cotisant(s) solidaire(s). Les formations sont aussi ouvertes aux salarié(e)s d'exploitations, de coopératives ou toutes autres structures agricoles. Les autres publics peuvent accéder à certaines formations en fonction du nombre de places disponibles. Des sessions peuvent leur être réservées, sur demande.

### Les conditions financières et prise en charge :

- "Contributeur(riche)s VIVEA"

Le montant de la participation est de 0 euros sous réserve d'être à jour de vos cotisations. Un justificatif d'éligibilité pourra vous être demandé.

- "Salarié(e)s"

Dans le cas où la formation fait l'objet d'un conventionnement avec un organisme collecteur (FAFSEA, OPCALIM), les frais pédagogiques sont pris en charge par ce dernier, sous réserve de l'envoi du bulletin d'inscription rempli et tamponné par l'employeur. Dans le cas contraire (sans conventionnement, non-respect des contraintes administratives, adhésion à un autre organisme collecteur), les frais de formation qui s'élèvent à 372 euros sont intégralement à la charge de l'employeur. Une fois l'action de formation terminée le Centre de Formation s'engage à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre ce qui permettra le remboursement auprès du fond de formation.

- "Autres publics"

Les frais de formation sont intégralement à la charge du participant et s'élèvent à 372 euros.

- "Jeunes en démarche d'installation"

Ils bénéficient d'une extension de droit à la formation accordée par VIVEA, sous réserve d'obtention de « l'attestation pour les personnes en démarche d'installation » accessible sur demande auprès de l'organisme qui les accompagne dans leur installation. Un chèque de caution vous sera demandé.

- "Installé(e)s depuis moins de deux ans"

Une attestation de la Mutualité Sociale Agricole devra être fournie précisant le statut de la personne et la date d'installation.

Les frais de formation sont à régler par chèque à l'ordre du Centre de Formation Agricole ou par virement (RIB sur demande).

Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement sont à la charge du stagiaire / de l'entreprise.

Pour les stages facturés, une facture est délivrée à la fin de l'action de formation, avec mention « Facture acquittée » après réception du règlement.

### Horaires :

Sauf cas particulier, une journée de formation dure 7 heures, les horaires sont spécifiés dans le programme, elles peuvent varier selon les besoins pédagogiques.

### Annulation-report-interruption du stage :

Le Centre de Formation Agricole se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant de participants, de reporter une session, mais aussi de programmer une session supplémentaire si le nombre de stagiaires est trop important.

Le cas échéant, nous nous engageons à prévenir, dans les meilleurs délais, les personnes inscrites, à les informer des nouvelles programmations et à maintenir leurs inscriptions prioritaires. Seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue et certifiée par écrit (maladie, accident, décès dans la famille), le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue. En cas d'absence non justifiée, la formation sera due en totalité.

### Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal compétent sera saisi pour régler le litige.

## BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Valant convention simplifiée ou contrat de formation professionnelle  
(Art L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail) N° Organisme de formation : 91 66 00 185 66

Mme, Mlle, M. \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Tél. fixe \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_ Niveau de formation/diplôme \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

Et si on cuisinait local ?  
Les ateliers cuisine et santé

N° OCTAGRI : 1766028

Bulletin d'inscription à compléter et renvoyer avant le 15 Novembre 2017

Statuts	Frais pédagogiques par chèque libellé à l'ordre du Centre de Formation Agricole	Informations pour la prise en charge
<b>Agriculteur (et assimilé) cotisant au VIVEA à jour de ses paiements (ou bénéficiant d'un plan d'échelonnement) :</b> Exploitant <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur <input type="checkbox"/> Aide familial <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire <input type="checkbox"/>	<b>21 €</b>	Vous n'avez aucune démarche à réaliser auprès du VIVEA. Le justificatif d'éligibilité pourra vous être demandé, il peut être directement télécharger depuis votre espace privé MSA 
<b>En cours d'installation</b> <input type="checkbox"/> Réunion créateur suivi le : Autodiagnostic réalisé : oui / non	<b>GRATUIT</b> Chèque de caution de 42 €	Contactez le <b>Point Accueil Installation</b> C.DAVESA au 04.68.51.27.50 pour date de réunion & autodiagnostic
<b>Salarié d'exploitation</b> <input type="checkbox"/> (Employeur cotisant au FAFSEA)	<b>195€</b>	Contactez le <b>FAFSEA</b> Christian CHAPSAL 04.99.52.21.21 
<b>Autres publics :</b> <input type="checkbox"/> Autres fonds de formation <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Autre précisez :		Contactez-le Fonds de formation dont vous dépendez.
Je confirme avoir pris connaissance du programme de la formation et des conditions générales de vente Fait à _____, Le _____		
Signature du stagiaire	Pour l'entreprise Nom et qualité (cachet entreprise obligatoire)	Le Centre de Formation Agricole Le Président, Baures Antoine 